

TECHNICIEN CARTOGRAPHE H/F

Autres dénominations : Technicien Spécialisé en Infographie, conseiller Technique Cartographie

Filières liées : **Environnement**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/technicien-cartographe-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Contrôler, vérifier, mesurer

Faire de la recherche, expérimenter, analyser, étudier

Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain

Nature, environnement, forêt, eau

Missions :

Si à la base, le technicien cartographe exploite des images satellitaires, son travail est véritablement un travail de terrain. Sa mission consiste à partir d'une carte topographique, à délimiter les terrains en fonction des particularités du sol et du sous-sol. Ce type d'information est très important en agriculture, notamment pour l'implantation de cultures spécifiques (vigne par exemple).

Activités :

Il fournit un outil d'aide à la décision des acteurs de l'agriculture :

- Il est chargé des travaux de caractérisation et de cartographie des terroirs.
- Il assure le suivi des cultures à partir des images satellites (dans le cadre, par exemple, du contrôle des déclarations de surface des agriculteurs pour bénéficier des aides de la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne).
- Il intervient dans le cadre d'études d'aménagement de bassins versants, d'érosion des sols et/ou d'inondations en assurant les opérations techniques de structuration et de saisie informatique des données normalisées sous Systèmes d'Information Géographique (SIG), en confrontant l'imagerie aux enquêtes de terrain en vue de permettre l'élaboration de diagnostics et de modélisation.

Conditions d'exercice

La cartographie en agriculture a un rôle transversal pour satisfaire les besoins liés à la gestion de l'espace rural (appui au diagnostic de parcelles à risques, de transferts de produits phytosanitaires, plan d'épandage, identification de végétaux, réalisation de zonages, suivi d'espèces...).

Il peut travailler pour une organisation professionnelle agricole, une association du secteur Environnement, un bureau d'études, ou une société de services d'utilisation d'images satellites.

Le technicien cartographe peut réaliser directement des prestations ou intervenir en appui aux conseillers généralistes de son entreprise.

Compétences et qualités

Il doit connaître les bases d'utilisation des SIG et l'analyse numérique d'images spatiales.

Il doit avoir la maîtrise des outils informatiques et des logiciels spécifiques (Mapinfo, Arcview...).

Il doit aussi avoir des connaissances de base en agriculture et environnement, des compétences pouvant être requises en géologie, hydrologie, pédologie (relation sols-cultures).

Le technicien cartographe doit avoir le souci constant d'améliorer et de faire évoluer l'application des techniques et procédures qu'il utilise de façon à optimiser et rentabiliser leur utilisation en agriculture.

Perspectives d'évolutions

Avec des connaissances pluridisciplinaires (aspects techniques, juridiques,...) et un sens commercial, il peut évoluer vers des fonctions de chef de projet. Il prendra alors en charge l'ensemble de la prestation de service depuis la définition du besoin à satisfaire jusqu'au développement de solutions adaptées à partir des outils technologiques dont il dispose.

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com